

**FORMATION CONTINUE**

# Répondre aux défis de la pratique professionnelle – Accompagnement et rétroaction | RDPP202

## PARTIE 2 DE 2 – ACCOMPAGNEMENT ET RÉTROACTION

### Public cible

Cette formation professorale s'adresse aux nouveaux professeurs qui seront impliqués dans l'activité pédagogique Répondre aux défis de la pratique professionnelle (RDPP) dans le programme de Doctorat en médecine.

### Contexte

Cette 2<sup>e</sup> partie concerne plus spécifiquement l'accompagnement au processus réflexif et la rétroaction auprès des étudiants dans RDPP. La formation s'avère essentielle à une meilleure appropriation de votre rôle en tant que nouveau mentor, et ce, dans un souci de standardiser les pratiques d'accompagnement au processus réflexif et à la rétroaction.

Par le biais de l'outil portfolio et de pratiques en duo, la formation vous permettra de mettre en pratique l'accompagnement mentor-mentoré. À partir d'une présentation des outils de rétroaction, vous développerez vos habiletés à écrire des commentaires narratifs pour bien rendre compte de votre rétroaction auprès des étudiants.

### Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Accompagner les étudiants dans leur pratique réflexive;
2. Utiliser l'outil portfolio comme support à l'accompagnement;
3. Formuler une rétroaction avec des commentaires narratifs.

### Référentiel de compétences pédagogiques

Le contexte d'enseignement de cette formation est :

- l'enseignement en contexte de classe structuré par le

#### QUAND

**Le 9 octobre 2026  
de 8 h 30 à 12 h  
(heures de l'Est)**

#### DURÉE

**3.25 heures**

#### LIEU

##### **Microsoft Teams**

TÉLÉCHARGEZ OU CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS EN SUIVANT LE LIEN QUE VOUS RECEVREZ DANS UNE INVITATION CALENDRIER OUTLOOK.

Date limite d'inscription :

**7 octobre 2026**

programme;

La ou les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Évaluer la performance des apprenants.

## **Informations additionnelles**

Cette formation comporte une tâche préalable non accréditée d'environ 25 minutes.

Voir l'onglet « Contenu »

## **Préalables**

Tâche préalable (25 minutes non accréditées) : consulter les portfolios de deux étudiants (fictifs) RDPP et effectuer le travail préparatoire concernant votre parcours professionnel. Pour les détails de la tâche, vous référer au cahier du participant sur le site Moodle de la formation.

## **Animation**

### **Animation :**

P<sup>re</sup> Valérie Désilets, Département de pédiatrie

P<sup>re</sup> Stéphanie Collard, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

### **Conception :**

P<sup>re</sup> Valérie Désilets, Département de pédiatrie

P<sup>re</sup> Stéphanie Collard, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P<sup>re</sup> Marie-Josée Nadeau, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Julie Gareau, , Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

M<sup>me</sup> Nadia Turgeon, Centre de pédagogie des sciences de la santé

### **Comité scientifique:**

P<sup>re</sup> Valérie Désilets, Département de pédiatrie

P<sup>re</sup> Stéphanie Collard, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P<sup>re</sup> Marie-Josée Nadeau, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Pre Julie Gareau, , Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

## Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, lequel est agréé par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC) dont le Collège des médecins du Québec (CMQ) est partenaire. Pour les professionnelles et professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **3 heures 15 minutes** de formation accréditée. Les personnes participantes doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **3 heures 15 minutes** d'activités de développement professionnel (catégorie A).*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **3 heures 15 minutes** de section 1.*

*Cette activité répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **3 heures 15 minutes** de crédits d'activité certifiée Mainpro+<sup>MD</sup>.*

***Elle est reconnue dans la tâche de professeur de la FMSS.***

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.